

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

LABORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et Co, 2, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Layton

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		BERGERAC		BORDEAUX		PÉRIGUEUX		PARIS	
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 15 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 11 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.					
8 h. » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	8 h. 40 ^m soir.	9 » 22 » soir.	4 » 41 » soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 » soir.	4 » 39 » soir.	4 » 39 » soir.	4 » 39 » soir.	4 » 39 » soir.	4 » 39 » soir.	4 » 39 » soir.
10 h. 21 ^m »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	4 h. 41 ^m »	9 » 41 » »	9 » 41 » »	9 » 41 » »	4 h. 41 ^m »	11 » 7 » »	2 » 58 » »	2 » 58 » »	2 » 58 » »	2 » 58 » »	2 » 58 » »	2 » 58 » »

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. » matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire : (Départ de Libos — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors — 9 h. 15^m matin.)

Cahors, 10 Août.

La politique intérieure est décidément en vacances. Aussi les plus petits événements prennent de l'importance dans cette disette de faits.

Dans le vingtième arrondissement de Paris, qui est celui de Belleville, il y a sur le boulevard Ménilmontant, une salle Grand-fard.

Il y a quelques jours, dans cette salle, se tenait une réunion privée d'environ huit cents personnes, toutes collectivistes, communistes, socialistes, en un mot ultra-intransigeantes.

On y a lu, discuté et adopté un nouveau programme de Belleville, dont voici les deux premiers articles :

- 1^o Revendication : Abolition de la propriété individuelle, rentes, obligations et dîmes prélevées sur le travail par l'oisiveté ;
 - 2^o Revendication : Appropriation du sol, sols, instruments de travail, moyens de transports et de communications désormais inaliénables.
- Nous croyons qu'il suffit de citer ces deux articles pour donner une idée suffisante de l'esprit de ce nouveau programme de Belleville, qui a été adopté par acclamation.

Il ne faut pas attacher à ces manifestations du collectivisme plus de gravité qu'elles en ont. Il est, certain qu'elles se heurtent dans tous les cas à une énergique résistance des paysans.

Mais il ne faut pas non plus trop dédaigner des doctrines qui peuvent un jour se faire en lutte insurrectionnelles. Le parti républicain est au moins aussi intéressé que le parti réactionnaire à leur faire obstacle.

Il faut d'autant moins les dédaigner que les révolutionnaires-communards socialistes ont un appui constant dans le Conseil municipal de Paris.

Ce Conseil municipal de Paris a reçu une motion par laquelle l'Union des chambres syndicales ouvrières de France lui demande une subvention de 3,000 fr. pour l'envoi de délégués au congrès national socialiste qui doit s'assembler au Havre le 15 septembre prochain. Qu'est-ce que l'Union des chambres syndicales ouvrières ? De qui se compose-t-elle : Quels sont ses statuts ?

Un des membres du conseil a eu l'indiscipline de s'en enquêter, et de proposer que ses points fussent examinés. Comme le conseil ne se réunit que dans deux mois et qu'il n'est pas bien urgent, et rien n'empêchait de se renseigner. Est-il besoin de quel accueil a reçu cette proposition

fort raisonnable ?

« Je m'oppose à toute espèce d'enquête », s'est écrié un conseiller municipal, et il a affirmé que les membres de l'Union des chambres syndicales ouvrières sont « de vrais et bons républicains. » Mais a objecté timidement un autre orateur, ne serait-il point utile de demander à une de nos commissions, un rapport sur le rôle des congrès ouvriers, et sur leur utilité pour l'avancement de la science sociale ? On lui a répondu par cet argument péremptoire : « Nous n'avons pas à examiner les doctrines des pétitionnaires, nous plus que celles qui peuvent être soulevées au congrès du Havre ». Et il se l'est tenu pour dit. Le Conseil municipal a accordé la somme demandée.

Une subvention va donc être versée entre les mains d'une association manifestement illicite, pour faciliter le recrutement d'un congrès socialiste. L'autorité permettra-t-elle l'exécution d'un pareil vote ? Laissera-t-elle le Conseil employer les deniers des contribuables à payer les frais d'apostolat des orateurs du collectivisme révolutionnaire ? Nous verrons bien.

VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE De Paris à Cherbourg.

Paris, 8 août.

MM. Léon Say, Gambetta, l'amiral Jauréguiberry, Varroy, Constans, Girerd et Wilson sont arrivés à la gare Saint-Lazare un peu avant huit heures.

M. Grévy est arrivé à huit heures. Il était accompagné de sa maison militaire.

Les administrateurs du chemin de fer, parmi lesquels était M. René Brice, ont reçu M. Grévy dans le salon d'honneur.

M. Grévy a échangé des poignées de main avec MM. Say, Gambetta, les ministres et les députés.

Le train est parti à 8 heures dix minutes.

Il y a eu un arrêt de cinq minutes à Nantes et un de dix à Evreux.

La foule encombre les abords des gares, les fonctionnaires et les maires des départements traversés par le train du président de la République, saluent M. Grévy par des cris de : « Vive la République ! Vive M. Grévy ! »

Bien que le train ne se soit pas arrêté à Lisieux, les troupes de la garnison formaient la haie sur le passage du train et ont rendu les honneurs militaires.

Toutes les rues aboutissant à la gare étaient remplies par la foule ; toutes les fenêtres donnant sur la voie étaient garnies de spectateurs agitant des drapeaux et des mouchoirs.

A Mézidon un banquet a été offert par la Compagnie.

M. Grévy avait à sa droite MM. Say, l'amiral Jauréguiberry, MM. Varroy, Peulevey, Ber-

Wilson, Girerd, le préfet de Calvados et le général Pittié.

Les maires de Lizon et de Caen viennent saluer M. Grévy sur son passage.

Répondant au maire de Caen M. Grévy a dit qu'il était heureux de voir dans les progrès de la République un encouragement pour l'avenir.

A Bayeux, le président du tribunal et le préfet ont prononcé une allocution. Puis l'évêque de Bayeux a dit :

« Le clergé, malgré ses appréhensions et ses inquiétudes, croit remplir son devoir en assurant M. Grévy de la confiance que lui inspirent ses intentions. Le clergé ne fait pas de politique, mais il a espoir dans la Providence. »

M. Grévy a répondu : « Le clergé a raison de ne pas s'occuper de politique ni de s'inquiéter car ni la religion ni l'Église ne sont menacées. »

M. l'abbé Valogne, archiprêtre, présentant le clergé à M. Grévy lui a recommandé la liberté religieuse.

M. Grévy a répondu : « Rien n'est menacé dans la liberté religieuse, ni dans l'intention du gouvernement, ni en fait. »

Cherbourg.

8 août.

M. Grévy est arrivé. Après être descendu de wagon, il était entouré de MM. Say, Gambetta et des ministres.

Le président a reçu les sénateurs et les députés présents, les officiers de la marine et de la garnison.

Le maire a prononcé les paroles suivantes : « Je suis heureux de saluer l'éminent homme d'État, qui a continué l'œuvre de M. Thiers. » Il a ensuite remercié le président d'avoir choisi Cherbourg pour son premier voyage.

M. Grévy a remercié et a ajouté qu'il venait faire connaissance avec la municipalité et visiter les ports et les arsenaux.

L'évêque de Coutances, se présentant à la tête de son clergé, dit : « Je viens, monsieur le président, vous présenter nos respects et ceux de mon clergé, ainsi que l'assurance de notre dévouement à la patrie, car nous avons le cœur assez large pour allier l'amour de l'Église à l'amour du pays. »

Le président de la République a répondu : « Ni l'un ni l'autre de ces sentiments ne sont incompatibles. Je suis heureux de voir que vous vous efforcez de les associer. »

Au moment où le président de la République est descendu de wagon, l'amiral Ribourt, entouré de son état-major, est venu le saluer et lui adresser des paroles de bienvenue. M. Grévy n'a rien répondu et s'est contenté de saluer courtoisement.

M. Grévy et sa suite ont ensuite pris place dans une voiture et se sont rendus à la préfecture maritime, traversant une haie de soldats qui rendaient les honneurs militaires.

L'escadre a tiré une salve d'artillerie. La circulation est difficile ; la foule énorme est enthousiaste. Cris : « Vive la République ! »

A son arrivée à la préfecture, M. Grévy reçoit les autorités des départements.

Ce soir, retraite aux flambeaux, feu d'artifice.

L'ordre est parfait. Aucun incident à signaler.

Cherbourg, 9 août.

L'amiral Ribourt n'a pas accompagné le président de la République, dans sa promenade à travers la rade.

Les honneurs de la digue ont été faits par le ministre de la marine, par son aide-de-camp, le commandant Richier, et par ses deux officiers d'ordonnance, MM. Courrejolles, lieutenant de vaisseau et Chevalier, capitaine d'infanterie de marine.

Le président de la République, M. Say et M. Gambetta ont visité dans toutes ses parties la digue nommée fort central, les batteries supérieures, et les batteries du ras de l'eau ; on a fait manœuvrer sous leurs yeux un pièce de 86.

Après le lancement du Magon, le président de la République, M. Léon Say et M. Gambetta se sont embarqués sur un canot amiral, magnifiquement pavoisé, remorqué par une chaloupe à vapeur ; leur suite occupait huit autres canots également remorqués par des chaloupes à vapeur.

Le cortège, pour traverser la rade est passé entre les bâtiments des escadres qui étaient rangés sur trois lignes, la première formée par l'escadre volante, la seconde par la première division cuirassée, commandée par l'amiral Gamault, commandant en chef, et la troisième par la seconde division cuirassée, commandée par l'amiral Laffont.

Les marins se tenaient sur les vergues, poussant des hurrahs et criant : Vive le président ! pendant que tous les vaisseaux tiraient les 21 coups de canon réglementaires formant la salve d'honneur.

Il est impossible de rendre compte du magnifique spectacle que présentait la rade de Cherbourg.

Dans la conversation qu'ont tenue, en visitant la digue, le président de la République, M. Léon Say, M. Gambetta et M. le ministre de la Marine, l'amiral Jauréguiberry exprima le regret que tant de millions eussent été dépensés pour construire le port actuel au lieu d'en avoir creusé un dans la vallée Quincampoix où la position était beaucoup plus avantageuse au point de vue topographique.

Oui, répliqua M. Gambetta, c'est là l'œuvre du génie maritime. Le plan primitif de Vauban plaçait le port militaire dans la vallée de Quincampoix. Vauban y avait même acheté des terrains pour le compte du roi, mais le génie maritime s'y est opposé et il a fallu cinquante-cinq ans de résistance avant qu'on reconnût que Vauban avait eu raison. Malheureusement il est trop tard aujourd'hui, cela coûterait trop cher pour recommencer.

Dans la soirée M. Gambetta est sorti en voiture. La foule a entouré M. le président de la

Chambre, l'acclamant chaleureusement et le priant de parler.

M. Gambetta a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs, je puis dire Mesdames, — puisque nous sommes interrompus dans notre promenade à travers les rues, j'en profite pour vous remercier des acclamations que vous faites entendre sur le passage du chef de l'Etat et de ses fidèles et dévoués collaborateurs. Comment pourrait-il en être autrement dans cette ville de Cherbourg, cette cité si républicaine ! Oui, vous avez raison d'acclamer le président de la République, ce citoyen intègre, ce chef vénéré ; mais quelque grande que soit la situation à divers degrés, de ceux qui ont votre confiance, n'oubliez pas qu'au dessus d'eux il y a une image sacrée, inviolable, l'image de la patrie républicaine qui fait notre joie et nous donne toutes les espérances. »

Informations

A la distribution des prix du grand concours, le discours de M. Jules Ferry a été mal accueilli par le public universitaire. Les journaux les plus dévoués à M. Ferry, le National, par exemple, sont obligés de constater cette impression. Voici comment ce journal explique le mécontentement des professeurs.

C'est que probablement, dans son éloge de l'avenir, M. le ministre a paru au corps enseignant ne pas rendre assez justice aux efforts, au talent que l'ancienne Université, celle d'hier, a déployés jusqu'ici. Les vieux humanistes veulent bien consentir au trépas du discours latin, mais il ne leur aurait pas déplu que l'on sacrifiait d'un air moins triomphant ce débris d'un glorieux passé. L'Université, responsable de la rénovation qui s'accomplit et de ses suites, sent qu'elle va faire une grave expérience ; elle s'y prépare avec beaucoup de bonne volonté ; mais elle n'a point toute la candeur de confiance qui s'épanouit dans le discours de celui qui est son grand-maître et qui parle en son nom.

Les professeurs de grammaire ont pu regretter le nom, fut-il mérité, de prisons qu'on a donné à leurs classes ; les professeurs d'humanités, n'ont peut-être pas aimé qu'on leur dit qu'en sortant de leurs mains, après dix ans d'études sur l'antiquité, leurs élèves ne la connaissent pas. L'Université toute entière n'a pas été très flattée d'entendre dire que jusqu'à M. Jules Ferry elle n'avait été qu'une bureaucratie.

En Corse.

On sait que la Corse est un des départements où la République a gagné le plus de terrain dans les élections du 1er août. Sur 31 cantons qui étaient convoqués, les républicains gagnent 13 sièges. Les journaux de la Corse nous apportent les voix qui ont été obtenues par les candidats dans chaque canton. Dans le canton d'Ajaccio, M. Péraldi, républicain, obtient 1,710 voix, tandis que son concurrent, le prince Jérôme-Napoléon, n'en obtient que 819. C'est une défaite écrasante que le canton d'Ajaccio inflige au parti bonapartiste dans la personne de son chef.

Des scènes de désordre fomentées par les chefs bonapartistes, ont eu lieu à Ajaccio au moment du dépouillement du scrutin. Une bande de bonapartistes se présenta, vers six heures, aux portes de la mairie, voulant faire irruption dans la salle du dépouillement et pénétrer en masse pour enlever les urnes.

M. Zevaco, adjoint, fit preuve d'une grande énergie. Après avoir fait fermer toutes les portes, il massa la force armée dans le vestibule de la mairie et prit toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter le dépouillement du vote.

Pendant ce temps, deux hommes escaladaient les fenêtres, et M. Sales-Girons, rédacteur de l'Aigle et qui n'est point électeur d'Ajaccio, escorté d'une bande de cent individus, annonçait qu'il entrerait dans la salle du dépouillement et qu'en cas de refus il l'envahirait avec le peuple. M. Sales-Girons fut arrêté sur l'heure par le commissaire de police.

A la suite de cet incident, la foule des meneurs bonapartistes a commencé à s'agiter et à pousser des cris séditieux, parcourant les rues de la ville dans la plus fiévreuse exaltation. En plusieurs endroits la gendarmerie fut obligée d'intervenir.

Tout ceci se passait entre sept et huit heures.

Vers neuf heures, quand les résultats du vote furent connus, tandis que les républicains acclamaient le nom de M. Péraldi, et que la ville illuminait en signe de fête, les bonapartistes si broyants tout-à-l'heure, se calmèrent soudain et disparurent, consternés par le résultat.

Le lendemain, la proclamation de M. Péraldi avait lieu à l'Hôtel de Ville. Toute la journée fut un véritable triomphe pour le nouvel élu, et elle fut célébrée comme une véritable fête par la ville tout entière. Au milieu des élans de joie presque unanimes de la population, la bande bonapartiste n'osait plus manifester. Le soir, tandis que la foule joyeuse se pressait dans les rues et avenues, en chantant la Marseillaise, un punch était offert par souscription à M. le maire Péraldi, conseiller général d'Ajaccio.

La fête s'est prolongée assez tard dans la nuit. « On aurait dit, ajoute le Journal de la Corse, qu'il ne se trouvait plus un bonapartiste dans notre ville. Le désastre a été, en effet, tellement complet que toute envie de protestation a été ôtiée à nos adversaires. »

(Temps.)

On a annoncé que l'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche se rencontreront prochainement à Ischl ; et tous les diplomates chercheront à deviner les conséquences des conversations de ces souverains.

Il nous paraît probable, dit la France, qu'il n'y aura pas de grands changements opérés dans la situation actuelle, et nous sommes disposés à croire que l'on décidera que l'on ne décide rien.

Mardi, 3 août, le prince Napoléon, accompagné de ses deux fils et de leur précepteur, arrivait sans se faire annoncer, au château de Chambord... où il était sûr de ne pas rencontrer le propriétaire. Comme un simple touriste, il désirait visiter le château, dans lequel le guide le concierge. Evidemment il n'y a là rien que de très naturel. On ne peut cependant se défendre de songer à ce contraste : le chef de la dynastie des Napoléon chez le chef de la dynastie des Bourbons ! M. le comte de Chambord est actuellement à Champéry (Valais). Il a séjourné deux ou trois jours à Morzine (Haute-Savoie). Il était accompagné du marquis de St-Séverin.

Un certain nombre de religieuses du couvent du Sacré-Cœur de la rue de Varennes sont parties pour l'Amérique, où elles doivent fonder plusieurs établissements, et recevoir de la République des Etats-Unis une hospitalité que M. Jules Ferry a le bon goût de leur refuser en France.

LA DÉFAITE DES ANGLAIS.

Une dépêche de Candahar donne les détails suivants sur la bataille du 27 juillet :

Le général Burrows avait quitté le matin les montagnes de Kusk-i-Nakhod, qui s'élèvent à environ trente mille à l'ouest de Candahar.

A trois milles de là, il rencontra les troupes de Ayoub-Khan, qui avaient pris position. Il commença l'attaque à neuf heures, faisant seulement donner son artillerie et sa cavalerie.

L'armée entière des Afghans se présenta bientôt ; sept régiments de troupes d'irréguliers formaient une ligne de bataille, flanquée à droite par 2,000 cavaliers et à gauche par 400 cavaliers, 2,000 Ghazis et quelques troupes d'irréguliers.

Trois régiments de réserve étaient prêts à soutenir le centre.

La réserve des ailes était formée par de la cavalerie et des troupes d'irréguliers. Enfin l'ennemi possédait cinq ou six batteries d'artillerie.

Ces forces entières ont été évaluées à 12,000 hommes.

Jusque vers une heure de l'après-midi, la bataille fut limitée à un duel d'artillerie. Le feu de l'ennemi était si bien dirigé que la supériorité des armes anglaises n'avait plus aucune efficacité et ne permettait plus aux Anglais de compenser leur infériorité numérique.

Le tir de l'infanterie obtenait plus de succès lorsque la cavalerie afghane, prenant vigoureusement l'offensive, attaqua la gauche des Anglais pendant que les Ghazis attaquaient leur centre. L'infanterie indigène recula devant cette

double attaque et se jeta sur le 66e régiment, abandonnant à l'ennemi deux canons.

A partir de ce moment, malgré tous les efforts du général Burrows pour la rallier, l'infanterie anglaise continua à perdre peu à peu du terrain et finit par être séparée de la cavalerie et de l'artillerie.

Le général réussit à porter l'infanterie sur la ligne de retraite.

Les Afghans poursuivirent assez mollement les vaincus jusqu'à une distance de 10 mille environ de Candahar.

Les pertes des Anglais proviennent aussi beaucoup de la soif et de l'épuisement.

Candahar est actuellement approvisionné d'une manière suffisante pour parer à toutes les éventualités.

On annonce que le général Roberts est parti de Caboul le dimanche 8 août avec ses meilleures troupes ; le reste de l'armée, sous ses ordres, quittera Caboul et retournera immédiatement dans l'Inde.

D'après cette importante dépêche, datée de Caboul 5 août, il est permis de comprendre que le plan de campagne des Anglais consiste à infliger une rude leçon aux soldats d'Ayoub-Khan, puis à évacuer sans délai le territoire. On veut sauver l'honneur et effacer l'affront du dernier combat ; mais le gouvernement se hâtera de reculer, dès qu'il le pourra sans honte.

Il faut donc que le général Roberts remporte rapidement une éclatante victoire ; reste à savoir cependant si, même après la revanche du désastre de Kusk-i-Nakhod, le départ précipité des Anglais ne produira pas une fâcheuse impression dans l'Inde.

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Elections du 3 août.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

(Scrutin de ballottage.)

Canton de Cahors (Nord).

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Inscrits (3,013), Votants (2,150), M. Pougil, élu (1,087), M. Sirech (1,039).

Canton de Souillac.

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Inscrits (3,018), Votants (1,917), M. Castanet, élu (1,412), M. Pemezac (208), Bulletins nuls (297).

M. Robert Calmon vient d'adresser la lettre suivante aux électeurs du canton de Gramat qui l'ont porté au Conseil général :

« Chers concitoyens, Je viens vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait et de la confiance que vous m'avez témoignée, en me donnant le mandat de représenter au Conseil général, le canton de Gramat.

Je saurai me montrer digne de cet honneur et de cette confiance en prenant, au sein de l'assemblée départementale, la constante défense de vos intérêts.

Pour la première fois, depuis plus de trente ans, le parti libéral a triomphé dans notre canton.

Uni pour une lutte qu'il n'a cessé un seul instant de soutenir avec la plus parfaite loyauté, il n'usera de son éclatant succès que pour prouver à ses adversaires que la République tient au même degré à l'Ordre, à la Liberté et à la Religion.

ROBERT CALMON.

Sol del Pech, le 3 août 1880.

Demain, mercredi, distribution des prix à l'école communale de Puy-l'Evêque, dirigée par les frères des écoles chrétiennes.

Cette solennité sera présidée par M. le Préfet du Lot.

Jeudi prochain distribution des prix à l'école communale de Cahors.

ETABLISSEMENT LIBRE DES PETITS CARMES

DISCOURS DE M. L'ABBÉ PERRON

L'idée de Dieu et l'Education nationale.

(Suite).

Ce qui domine alors, c'est la légèreté, cette légèreté narquoise, frondeuse, sceptique, qui ne tient compte de la gravité en rien, qui devient si vite, dans les choses morales, railleuse et corruptrice, qui donne le ton à la presse, à la littérature et à l'esprit public. Avec elle, n'est-il pas à craindre, si la religion ne conjure ce péril, que nous descendions bientôt au rang de ces Grecs du temps de Cicéron, baladins, histrions, que les Romains payaient, en les méprisant, et en les appelant græculi ? Vainement fatiguerons-nous les oreilles des peuples des grands noms de Bossuet, de Pascal et de Corneille. Conteurs d'anecdotes, amuseurs stériles ou corrupteurs aimables, voilà, ce que l'irréligion aura fait de nous.

Regardons maintenant le cœur de la France ; il est encore bien plus beau que son esprit. L'un se signale par l'élevation dans les idées ; ce qui caractérise l'autre, c'est la générosité. A peine a-t-elle pris rang parmi les nations, que déjà notre patrie est devenue le point le plus sensible et le plus délicat du globe. Chez elle, toutes les douleurs, tous les cris de détresse, d'où qu'ils viennent, sont toujours sûrs de trouver un écho. Qu'une affreuse catastrophe éclate : inondations en Hongrie ou en Espagne, famine en Irlande et dans l'Inde, aussitôt notre peuple s'agite, s'émeut, tressaille. Il n'a pas un moment de repos qu'il n'ait porté à celui qui souffre, ses sympathies et son or. S'il est si prodigué pour les contrées étrangères, qui dénombre les institutions, les œuvres, les mille industries de sa charité pour soulager, sur son propre sol, l'indigence et le malheur !

Voilà le cœur de la France ! Il a le don des belles larmes, des généreuses inspirations, des nobles sacrifices. Etonnez-vous, après cela, si notre patrie a toujours mis la main à ce qui s'est fait de grand sur la terre ; si l'Eglise, en particulier, n'a jamais poussé, dans sa faiblesse ou dans l'oppression qu'elle peut subir, un gémissement, une plainte, sans qu'on ait entendu aussitôt frémir un glaive ou frissonner un drapeau, le glaive et le drapeau de la France ! Dans ces derniers temps, il est vrai, nous qui, depuis Charlemagne, montions la garde aux portes du Vatican, nous n'avons pu protéger jusqu'au bout le pouvoir temporel du Souverain Pontife ; du moins, nous avons su souffrir et mourir pour lui dans la personne de Lamoricière, de Pimodan et des zouaves.

Ce cœur de la France, qui faisait dire déjà à Clovis, écoutant le récit de la passion : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! », on travaille à le pervertir, avec plus d'ardeur encore qu'on n'en met à éteindre son grand esprit. Que dans d'autres pays, par exemple, dans les froides régions du nord, on puisse établir platoniquement qu'il n'y a point de Dieu, point d'âme, et cela sans péril immédiat ni pour l'individu, ni pour la société, passe encore. Mais parmi nous, avec les habitudes logiques de notre esprit, cette apathie sur les conséquences est impossible. Point de Dieu, point d'âme, dites-vous ? Donc la vérité est un rêve, l'immortalité une chimère, la vertu avec ses renoncements, une sottise. Jouir, et désormais ne songer qu'à soi, voilà le but d'une existence fatalement circonscrite entre le berceau et la tombe ! Alors apparaissent les grandes ruines ; alors s'éteint au grand jour les crimes effroyables dont les journaux emplissent leurs colonnes ; alors des forfaits sans nom qui jettent partout l'épouvante et mettent la société à deux pas de sa perte. Ah ! vous croyez que vous débarrasserez le cœur de la France de tout lien religieux, de toute dignité morale, et que vous pourrez l'arrêter sur sa pente ? Non, il ne s'arrêtera que dans la fange et dans le sang. Pour ne citer qu'une date, rappelez-vous 93 et le régime de la Terreur !

Dans ce naufrage du cœur, est-on sûr au moins de conserver ce qui était autrefois l'apanage de notre race, l'honneur de notre nom je veux dire, le courage ! Loin de ma pensée, Messieurs, de médire de l'épée française, parce qu'elle a été vaincue ! Même au lendemain d'incroyables désastres, je m'obstine à l'estimer encore la première épée du monde ; mais je me prends à douter, si vous la mettez aux mains d'hommes impies, de libertins sans foi religieuse. Ah ! quand on sait qu'il y a quelque chose par delà cette pauvre vie,

Mourir pour son pays est un si digne sort, qu'on briguerait en foule une aussi belle mort !

Mais s'il n'y a rien, si vous ne croyez à rien, si les autels et les foyers ont perdu à vos yeux leur prestige sacré, marcherez-vous bravement, au feu, calmes et tenaces sous la mitraille ? Qu'on vante, je le veux bien, la chaleur naturelle du sang, l'enthousiasme momentané qui s'allume à la lueur du canon, les enivrement de la mêlée quand on respire les fumées de la poudre et les ardeurs de la lutte : cela ne saurait suffire pour affronter une mort obscure et sans éclat. Tout mon sang et ma vie, si je sais qu'en mourant pour l'intégrité du sol et les institutions de la Patrie, Dieu est là qui me tend l'immortelle couronne ; sinon, je reste à l'écart du danger, avec mes instincts égoïstes, avec mes passions, avec mes intérêts, les seules choses pour lesquelles on ne meurt pas.

Le dernier trait de la physionomie de la France, c'est son caractère. Comment le peindre ? On peut en dire tout le mal possible, et les nations voisines ne s'en gênent guère. On appuie sur l'inconstance, sur la mobilité du caractère français. Malgré tout, par son charme d'attraction, il devient tour à tour un objet d'admiration ou d'étonnement, de crainte ou de jalousie, de terreur ou de pitié, jamais d'indifférence. Où trouver un peuple qui soit plus extrême en tout que le nôtre ? Sur un champ de bataille, le succès l'électrise, le rend invincible, c'est la furie française ; mais aussi le moindre revers le consterne et l'abat, si profondément parfois qu'on ne sait comment il se relèvera. Race vaillante qui, par l'esprit de conquête, par la grandeur de ses

exploits, est capable d'éblouir le monde, non moins capable de l'atrouter par l'immensité de ses défaillances ! Dans la vie publique, même spectacle : une oscillation étrange, selon la remarque d'un écrivain, entre une extrême liberté et une extrême soumission. Aujourd'hui, nerveux et sensible à l'excès, il renverse le trône et chasse ses rois ; et demain, affolé et tremblant, il se prosterne aux pieds du premier venu qui ose lui parler une verge à la main.

Oh ! qu'elle avait bien connu le caractère de notre pays, cette vieille religion catholique qui a travaillé pendant 1500 ans, avec tant de suite, à le soutenir et à le fortifier ; qui avait mis, dans l'exacte fidélité au devoir, dans le respect de la dignité humaine, le sentiment délicat et tout français de l'honneur ! Par ses évêques, elle a fait la France ; par son enseignement, elle a relevé la condition du serf, du pauvre et de tous ceux qui souffrent. Grâce à elle, grâce à ses énergiques recommandations, le droit a été sauvegardé, la liberté défendue contre les abus du pouvoir. Sous son influence, tout peuple, peut-être, n'a montré dans son histoire des caractères plus chevaleresques, des âmes plus vigoureusement trempées ; ces vieux soldats qui adoptent pour devise : « Plutôt la mort que la honte, *Potius mori quam fœdari* ! » ces graves magistrats qui osent dire aux rois avec une respectueuse indépendance : « Sire, la Cour a été établie pour rendre des arrêts et non des services ! » Ces hommes d'état qui regardent l'insurrection triomphante et savent lui dire en face : « C'est grand pitié quand le valet chasse le maître ! » et tant d'autres traits de notre caractère national, naturellement alléger, si impressionnable, mais si élevé par la religion, par la conscience, par la fermeté des principes et des convictions, dans lesquels s'affirme ce que notre langue a droit de nommer « la grandeur du caractère ! »

En bien, Messieurs, ce que la Religion a fait, n'est-on pas en train de le défaire aujourd'hui ? Dans la crise actuelle, quel est le cri qui s'échappe de toutes les poitrines ? Le même que celui du paralytique de l'Evangile : *Hominem non habeo* — nous manquons d'hommes, il n'y a plus de caractères. Pourquoi ? parce que les principes sont délaissés, que les convictions disparaissent. Nous ressemblons à un navire emporté par la tempête, navire désemparé qui n'a plus d'ancre, qui erre à l'aventure, sans lest et sans boussole. Les événements nous entraînent, toutes les forces nous manquent, parce que nous n'avons plus dans l'âme cette force première qui les engendre toutes, cette force qui prend l'homme à terre, au milieu des choses du temps, qui le saisit dans ses bras et le dépose sur le roc inébranlable des convictions religieuses.

Chers Elèves, je ne vous ai pas perdus de vue, en traitant de l'intervention nécessaire des enseignements et des pratiques de la foi dans l'éducation nationale. En vous confiant à notre dévouement, vos parents ont voulu que, sous le regard de Dieu, vous devinsiez des hommes de caractère, ne sacrifiant jamais vos principes à vos intérêts, n'abdiquant pas un jour vos convictions pour garder une place ou mériter un avancement. La bonne semence a été jetée dans vos âmes, gardez-la et faites-la fructifier. Ainsi, sans entêtement ni révolte, sans violence mais aussi sans peur, serez-vous plus tard des citoyens dévoués à votre pays, en même temps que vous resterez fidèles, comme catholiques, aux seules inspirations du vrai, du juste et du bien. Vous saurez dire quand il le faudra : *Non licet*, cela n'est pas permis ; vous répéterez à l'occasion le mot des apôtres : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes ! » Courage ! De nobles exemples vous sont donnés en ce moment. La conscience humaine et le droit méconnu se voient honorés par de généreux sacrifices. Peut-on désespérer de la France, peut-on ne pas croire à son prochain relèvement, quand des hommes de cœur, en si grand nombre, quittent leurs sièges de magistrats et brisent leur carrière, pour sauvegarder la dignité de leur vie et le respect de la justice ?

Dans ces *noctissima verba*, dernier entretien consacré par l'usage, nous ne vous disons pas adieu, chers Elèves, mais au revoir. En vous invitant à démontrer par votre énergie la puissance de l'enseignement chrétien, en félicitant aussi vos parents d'avoir si bien compris les devoirs de la famille, laissez-moi vous dire que nous n'entendons nullement désertir notre poste de dévouement. « Je suis citoyen romain, *civis romanus sum*, » s'écriait le grand Paul, protestant contre la violation des droits dont il était investi par sa naissance. Nous, citoyens français, humblement soumis aux lois réellement existantes de notre pays, nous continuerons à répondre à la confiance de vos familles, heureux de prouver que nous sommes cordialement attachés à l'Eglise et à la France, en faisant de vous nos enfants, de francs catholiques et de bons français !

FIN

Nous ne résistons pas au plaisir de publier la belle allocution prononcée par notre compatriote M. Durieu, récemment nommé président du tribunal civil de Marmande, à l'audience solennelle d'installation.

Ces paroles qui donnent si bien la mesure du tact, de la finesse d'esprit et de la valeur morale de notre nouveau président, ont été très chaleureusement accueillies par le tribunal. Elles produiront sur nos foyers une impression tout aussi favorable :

Messieurs, En prenant possession de ce siège que je dois à l'estime des chefs de la cour, estime dont la flatteuse persévérance a attiré sur moi l'attention du garde des sceaux et celle du président de la République, ma première parole doit être pour les remercier tous.

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'à ces remerciements vienne se mêler une pensée de méfiance envers moi-même ! Car cela est ainsi, je me méfie de moi-même.

Non pas, cependant, que je ne me croie capable d'apporter aux délibérations du tribunal un concours quelquefois utile, mais je redoute la comparaison que vous pourriez établir entre mes prédécesseurs et moi. Qui ne le sait, en effet ? Tout est relatif en ce monde, et le bien lui-même semble perdre de sa valeur lorsqu'on le compare au mieux.

Mais cette préoccupation de ma part est toute personnelle et ne touche en rien à l'intérêt supérieur de la Justice. Savez-vous pourquoi ? C'est que si votre président est changé, vous êtes restés les mêmes, et que vous ayant pour collaborateurs, je ne cours guère le risque de m'égarer.

Quant je parle de mes collaborateurs, je ne fais pas seulement allusion à mes chers collègues du siège et du parquet, ainsi qu'à M. le greffier ; je m'adresse encore, et tout particulièrement, à MM. les avocats et avoués du tribunal. J'en connais plusieurs de réputation, et il est tel d'entre eux dont la consultation savante, produite dans un grave débat, a déterminé ma conviction et celle du tribunal auquel, naguère encore, j'avais l'honneur d'appartenir.

Je sais qu'ils ne s'épargnent point à la peine et que, comme à l'envi les uns des autres, ils apportent comme ailleurs, ici peut-être plus qu'ailleurs, à l'œuvre de la Justice, leur tribut de savoir, d'expérience et de dévouement.

Donc, Messieurs, nous continuerons ensemble cette œuvre de la Justice, œuvre belle et noble entre toutes, lorsqu'elle est comprise comme vous la comprenez.

Quant à moi, je ferai tous mes efforts pour que, sous ma direction, les décisions du tribunal de Marmande ne perdent rien de leur ancienne et légitime autorité.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Calmels-Puntis, conseiller à la Cour d'Agen.

Audience du 9 août.

Affaire Prézelin. — Incendie.

Prézelin n'a ni profession ni domicile fixe. Il vagabonde et il vole. Son casier judiciaire est déjà amplement garni.

En décembre 1876 il parut pour la première fois à Fargues et se mit en service chez le sieur Valat qu'il quitta un an plus tard. Depuis cette époque il a été condamné une fois pour vol et deux fois pour vagabondage et outrages envers les magistrats. Il comparait aujourd'hui devant le jury sous l'inculpation du crime d'incendie accompli dans les conditions suivantes :

Le 14 mai 1880 Prézelin reparaisait à Fargues et vers dix heures du soir, il pénétrait dans une grange appartenant au sieur Valat et mettait le feu à un tas de paille. Prézelin espérait qu'aussitôt l'incendie déclaré, la famille Valat quitterait la maison pour porter secours à la grange et qu'alors il pourrait y pénétrer et voler à son aise. Mais dérangé dans ses petits calculs, il fut obligé de prendre la fuite. Le lendemain il était pris à Villeneuve-sur-Lot, et avait aussitôt son crime.

Reconnu coupable par le jury, Prézelin est condamné à 6 ans de travaux forcés.

Ministère public : M. Cazabonne. Défenseur : M. Mania-Bouffin.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS D'UN AN. Avis.

Les demandes d'admission à l'engagement conditionnel d'un an, doivent être adressées, par les jeunes gens, à la Préfecture avant le 28 août 1880, terme de rigueur.

Ces demandes, établies sur papier timbré, doivent être accompagnées :

- 1° De l'acte de naissance du candidat ;

2° Du certificat d'acceptation délivré par le commandant du dépôt de recrutement ;

3° Et, s'il a moins de 20 ans, du consentement de ses père et mère ou tuteur, ce dernier dûment autorisé par une délibération du conseil de famille.

Les candidats devront se présenter dans les bureaux de M. le commandant du recrutement, à Cahors, les mercredi et samedi de chaque semaine, de 9 heures à 10 heures du matin, pour obtenir le certificat d'acceptation qu'ils doivent joindre à leur demande.

La composition écrite qui, d'après les prescriptions de l'article 4 du décret du 10 mai 1880, est éliminatoire, aura lieu à Cahors le 30 août.

L'examen oral commencera à Toulouse le 27 septembre prochain.

La commission chargée de constater, en 1880, l'aptitude hippique des candidats au volontariat d'un an qui désirent entrer dans les corps de troupes à cheval, est constituée à Montauban pour examiner les jeunes gens du département du Lot.

Cette commission se réunira au quartier de cavalerie, à 7 heures du matin, aux dates ci-après : 7, 21 et 28 août.

Samedi matin, de 4 à 5 heures, un orage a éclaté sur Montauban.

Un coup de tonnerre formidable a ébranlé les murs des maisons et réveillé certainement les mieux endormis. Une pluie abondante et bien-faisante n'a cessé de tomber pendant une partie de la journée. On n'a pas vu de grêle : aucun malheur n'est à regretter.

Pendant l'orage, une femme de la campagne qui se rendait au marché de Montauban a été atteinte par la foudre dans la côte de l'Héritage. Heureusement le fluide s'est borné à mettre en pièces le parapluie qu'elle portait, et sans lui faire aucun mal.

(Courrier du Tarn-et-Garonne).

Luchon-Gazette nous apprend qu'un orage épouvantable s'est abattu dimanche soir sur Luchon.

L'eau a pénétré dans toutes les caves. Un mur s'est écroulé dans le jardin de l'hôtel du Parc, et l'eau a inondé le parquet d'un cercle où on faisait la partie.

ÉTOILES FILANTES DU 10 AOUT 1880

Le mardi 10 août, aura lieu un des principaux maxima d'étoiles filantes. On les nomme Perséides parce qu'elles ont leur point radiant dans la constellation de Persée. L'autre maximum important a lieu le 13 novembre. On les nomme Léonides les étoiles filantes de novembre, parce qu'elles ont leur point radiant dans la constellation du Lion.

H. COURTOIS.

LE JEUNE DU DOCTEUR TANNER

Le docteur entre aujourd'hui dans son trentehuitième jour de jeûne. Il n'en peut plus. On nous télégraphie de New-York qu'il a l'aspect d'un cadavre. Sa peau est jaune, ses traits sont tirés, l'œil est cave, les mains celles d'un squelette.

Il a de la peine à se tenir debout, à s'habiller tout seul, et il est devenu plus nerveux et plus irritable que jamais.

Encore deux jours et cet audacieux défi à la nature sera terminé, c'est-à-dire que le docteur aura gagné son pari de jeûner quarante jours en ne prenant autre chose que de l'eau.

La température du corps, le pouls, le mouvement respiratoire, le fonctionnement de la peau sont toujours dans des conditions à peu près normales, et si le docteur n'a pas eu de garde-ropes depuis le premier jour d'abstinence, il a vaqué aux autres fonctions d'une manière assez satisfaisante.

Il paraît qu'il n'y a eu, dans toute cette longue expérience, qu'une bonne foi absolue.

Trois médecins veillent jour et nuit sur le docteur Tanner, le public est admis à le voir, des reporters de journaux sont toujours présents, et aucune substance nutritive, en dehors de l'eau pure ou gazeuse, n'a jamais été administrée au courageux et indomptable patient.

New-York, 8août

Le jeune du docteur Tanner a pris fin aujourd'hui, à midi.

Dernières Nouvelles

RÉSULTAT DÉFINITIF

Des élections départementales.

Les 136 élections de conseillers généraux qui ont eu lieu dimanche (134 au scrutin de ballottage, 2 pour remplacer un démissionnaire et un décédé), ont donné les résultats suivants :

- Républicains élus 97
- Conservateurs élus 38
- Ballottage 1

M. St-Patrice, de son vrai nom baron Harden-Hicken, rédacteur en chef du *Triboulet*, vient d'être subitement invité par M. le ministre de l'intérieur à quitter la France dans les vingt-quatre heures. Le baron Harden-Hicken appartient en effet à une famille noble d'Irlande, expatriée et fixée aux Etats-Unis.

Le rédacteur en chef du *Triboulet* était fixé en France depuis de longues années. Il y possède des propriétés.

Montpellier, 8 août

M. Amagat, professeur agrégé à la Faculté de médecine, est passé aujourd'hui devant le conseil académique qui l'a rayé des cadres de la Faculté et a maintenu son traitement.

Paris, lundi 9 août, 4 h. soir.

L'avocat général de la cour de Besançon et le substitut du procureur de la République de Mayenne ont donné leur démission.

Le tribunal de Castres s'est déclaré incompetent dans l'affaire des Jésuites.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Généralisant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose ; tous désordres de la poitrine, gorge, haleme, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins mqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhat, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueur nocturnes.

N° 99,625 : Avignon, 18 avril 1876. La Revalscière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des dépressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carboanetty.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalscière. — Léon PEYLET, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — La Revalscière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 33 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES. Dépôt à Cahors, Vinet droguiste.

LE SOIR

quatorzième année

Grand journal quotidien, Politique et Financier

30 francs par an

Un franc pour une semaine d'essai. 12 rue Grange-Batelière, Paris.

PLUS DE TÊTES CHAUVES !

HAUTES RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS. — Guérison des maladies du cuir chevelu. — Arrêt immédiat de la chute des cheveux et Repousse certaine à tout âge (à forfait). — AVIS AUX DAMES : Traitement spécial pour la croissance et la conservation de leur chevelure, même à la suite de couches. — On envoie gratis renseignements et preuves. On jugera. MALLERON, Chimiste, 85, rue de Rivoli (pr. le Louvre) PARIS.

TRÈS PROCHAINEMENT
OUVERTURE
 DU **GRAND HOTEL-RESTAURANT**
 du Palais National

DELPECH
 COUVREUR ZINGEUR

23, rue de la Liberté, à Cahors.
 A l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs, que, établi à Cahors depuis peu, il se charge des Couvertures de bâtiments en zing ou en ardoise, toutes fournitures comprises.
 Ornements en zing et garnitures en plomb. Chaines à dilatation. Couverture ardoise mosaïque. Couverture ardoise agrafée ou à pince, ne se déformant pas par suite de la déviation des charpentes en bois ou de la dilatation de celles en fer, et conservant toujours leur régularité première. L'ardoise étant inaltérable, de sa nature, les couvertures défectueuses ne sont dûes qu'à la mauvaise façon.

Le **Sieur Delpech** espère que MM. les propriétaires voudront bien honorer de leur confiance. Il offre pour garantie de son travail l'appréciation de M. es architectes.

On trouve chez lui divers échantillons.

Pharmacie centrale de Cahors.

Dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères.
 Eaux minérales naturelles de France et de l'étranger.

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de VINEL

Spécialité de Bandages, Bas à varices, Ceintures ventrières, Appareils en Caoutchouc et Articles d'allaitement, Irrigateurs - Clyso.

La **Pharmacie centrale de Cahors** se recommande à sa nombreuse clientèle par la grande attention qu'elle porte dans ses préparations pharmaceutiques, la qualité et la fraîcheur de ses produits, sortant des premières fabriques de France et de l'étranger, la promptitude dans l'exécution et la modicité de ses prix.

Spécialité de Vin de Quinquina ferrugineux au Malaga. — Vin de Quinquina supérieur au Malaga, Madère, Vieux Bordeaux, Vieux Cahors. — Grand choix de Pastilles et Pâtes pectorales, d'un goût exquis et d'une efficacité sûre ouans les Rhumes. — Elixir vermifuge Bonafous. — Extrait fluide des trois pinquins pour préparer soi-même et à l'instant un bon litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, Eaux de toilette, toniques, hygiéniques. — quop pectoral et Pastilles des Chantres, infaillibles contre les Rhumes récents ou anciens. Thés et Chocolats variés.

LA VELOUTINE
 EST UNE
 Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
 PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
 Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
 PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

PRIME A NOS LECTRICES

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE
 On reçoit pendant UN AN la Mode Française
 Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.
 C'est le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle.
 Detacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, M. Orson, Administrateur de la *Mode Française*, 37, rue de Lille, à Paris.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
 De chaque Commune du Département du Lot
 aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement
 et du Département, dressé en exécution de
 l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
 PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layrou, rue Valentre, à Cahors.

Eaux minérales de Miers

HOTEL CARBOIS

à Alviçnac (Lot)

Avenue de la gare de Rocamadour.

L'hôtel Carbois, situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien-être propres à favoriser le traitement des Eaux. Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alviçnac actionnaire de la Fontaine minérale, offre à ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'hôtel Carbois.

TONIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors.

AU PREMIER CHEMISIER

E. CRAMANT-MASSIP

CHEMISES INFROISSABLES

Spécialité

de Lingerie pour homme, sur mesure

Seule Maison à Montauban

CHEMISE-BRETELLE SYSTEME BREVETE

Représentée à CAHORS,

par M. DIDES,

Coiffeur-parfumeur, 17, Boulevard Sud

A VENDRE

BONNE OCCASION

des
APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE
 avec nombreux accessoires.
 S'adresser au bureau du Journal.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT
 ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18

Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 175 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS
 POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE
 OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 52,688,827 fr.
 Arrérages payés aux Rentiers..... 162,498,888 fr.
 Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 21,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements à M. Bénéch, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre à Gourdon; Bapou à Planiol, à Souillac.

LOUIS DEBYSSER
 Ancien mécanicien de marine, longtemps attaché aux chemins de fer et à de grands établissements industriels en France et en Espagne, se charge de la réparation ou de la construction de toute machine qu'on voudra bien lui confier: machines à vapeur fixes, locomotives, machines à condense etc. etc.
 Successeur de Ramondou, qual-séjour, Cahors.

MAISON DES 100,000 PALETOTS
 Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Admise à l'Exposition Universelle de 1878.

VÊTEMENTS SUR MESURE
 HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

va commencer immédiatement la publication du grand roman: **Le DEMI-MONDE SOUS LA TERREUR**, par F. du Boisgobey, avec illustrations de J. Fera, et dont nous avons confié la gravure à nos meilleurs Artistes.

Le 43^e volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au Journal du Dimanche, qui depuis vingt-six ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.

Un N^o par semaine, 10 c. avec 16 pages de texte in-4^o et un morceau de musique. — Paris, 10 centimes le numéro. — Départements 14 centimes le numéro. — ABONNEMENTS: Paris, 1 an, 6 fr. — 6 mois 3 fr. Départements: 1 an, 8 francs. — 6 mois, 4 fr. — Pour l'union postale: 1 an, 8 fr. 5.

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
 id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.
 Nota. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846
 JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS
 BUREAUX: 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.
 Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.
 Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Hules, Pétroles, Alcools, vins, Sucre, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE

Edition (A), 7 numéros par semaine.....	36 fr.	20 fr.	11 fr.
— (B), 3 — — — — —	28	15	8
— (C), 2 — — — — —	20	11	6
— (D), 1 — — — — —	12	7	4

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner envoyer mandat-poste, ou valeur sur Paris, à M. le Directeur, Paris, 14, rue Saint-Lazare.



PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompt et sans trace des chutes, écorchures, plaies, dartres, ardeurs, répartition exacte du poil par le Réparateur Tricard. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard). — Se trouve dans les Pharmacies.

DICTIONNAIRE

DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS

Par E.-O. LAMI et A. THAREL

Cette magnifique publication, rédigée par d'éminents écrivains, composée avec un grand luxe typographique, formera 5 volumes in-8^o de 800 à 900 pages chacun, ornée d'environ 2,500 gravures sur bois.

Prix de la Livraison, contenant deux feuilles: 50 centimes.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, dont le prix est de 150 francs, en envoyant un mandat-poste de 25 francs pour le premier volume. Les Souscripteurs le recevront franco, à leur choix, soit complet, soit par série de cinq livraisons ou dix feuilles.

Envoi franco d'une série d'essai dans toute la France, contre 2 fr. 50 en timbre-poste.

Paris, 14, rue Saint-Lazare